

CHAPITRE 7 — LES GRADES

Les **grades** sont des titres de travail qui récompensent la régularité et le niveau de performance des binômes sur la durée.

Ils sont obtenus grâce :

- aux **points champions (pts CH)**,
- aux **classements BIS**,
- et, indirectement, aux records et points BIR, selon le système décrit au **Chapitre 6 — Les points**.

Les grades DCF sont les suivants :

- **Grade 1 : Champion (CH)**
- **Grade 2 : Grand Champion (Gd CH)**
- **Grade 3 : Grand Champion niveau 3**
- **Grade 4 : Grand Champion niveau 4**
- **Grade 5 : Grand Champion niveau 5**

7.1 — Champion (CH) — Grade 1

Le titre de **Champion DCF (Grade 1)** est le premier grade officiel.

Pour être Champion, un binôme doit remplir **deux conditions cumulatives** :

7.1.1 — Points nécessaires

- cumuler au minimum **100 points champions (pts CH)**,
- les points champions sont obtenus principalement via :
 - les **BIS** (CUP, Open, Finale),
 - les **Records Arena (RA)** et **Records Europe (RE)**, conformément au **Chapitre 6 — Les points**.

7.1.2 — Obligation d'un 1er BIS homologué

En plus des 100 pts CH, le binôme doit :

- avoir terminé **au moins une fois 1er BIS** dans sa classe,
- sur une **compétition DCF** remplissant les conditions suivantes :
 - la classe concernée doit compter **au minimum 3 chiens au départ**,
 - le BIS dit « **honorifique** » (classe de 1 ou 2 chiens) **ne compte pas** pour l'obtention du titre de Champion.

Ce BIS peut avoir été obtenu :

- **avant** d'atteindre les 100 points champions,
- **ou après** avoir dépassé ce seuil.

Dès qu'un binôme a :

1. **100 pts CH ou plus**, et
2. **au moins un 1er BIS homologué (classe de 3 chiens ou +)**, il obtient officiellement le titre de **Champion DCF (Grade 1)**.

7.2 — Grand Champion (Gd CH) — Grade 2

Le titre de **Grand Champion DCF (Grade 2)** marque un niveau supérieur de performance et de régularité.

7.2.1 — Points nécessaires

Pour accéder au Grade 2, le binôme doit :

- cumuler au minimum **200 points champions (pts CH)**,
- les points acquis **avant** l'obtention du Grade 1 (Champion) sont **conservés** et comptent dans ce total.

7.2.2 — Exigence de BIS pour le Grade 2

En plus des 200 pts CH, le binôme doit :

- avoir terminé **au moins une fois 1er BIS en étant déjà Champion (Grade 1)**,
- dans une **classe comptant au moins 3 chiens au départ**.

Il n'est **pas exigé** que ce BIS soit obtenu face à d'autres chiens gradés (CH ou Gd CH) :

- le binôme peut valider son Grade 2 en étant 1er BIS devant des chiens **non gradés**,
- l'important est le **1er BIS en étant déjà CH**, dans une classe de **3 chiens ou plus**, et dans le respect du règlement des points (Chapitre 6).

7.2.3 — Lien entre Grade 2, grades supérieurs et Test de Comportement (TC)

À partir de la saison **2025** :

- la **validation officielle du Grade 2** est conditionnée à la **réussite du TC – Test de Comportement DCF** (cf. Chapitre 8 — Test de Comportement (TC)) ;
- cette même condition s'applique à **tout grade supérieur** (Grades 3, 4, 5).

Tant que le TC n'est pas validé, le binôme :

- **peut continuer à participer normalement à toutes les CUP, Open et Finales**,
- **peut continuer à accumuler des points** (points champions, etc.),
- peut même atteindre en nombre de points les seuils des **Grades 3, 4 et 5**,

mais : ses grades restent en statut « **en attente de validation TC** » et ne sont pas officiellement certifiés par la Fédération.

Dès que le TC est **réussi une fois** :

- le **Grade 2** est officiellement validé, si les conditions de points et de BIS sont remplies,
- et le TC **débloque la validation officielle des grades suivants** : à partir de ce moment, dès qu'un seuil de points est atteint (Grade 3, 4 ou 5), le grade peut être certifié.

Le TC ne bloque donc **ni la participation en compétition**, ni la progression en points : il conditionne uniquement la **certification officielle** du Grade 2 et des grades supérieurs.

7.3 — Grades 3, 4 et 5 — Niveaux supérieurs de Grand Champion

Les **Grades 3, 4 et 5** correspondent à des niveaux supplémentaires de **Grand Champion**, récompensant les binômes les plus réguliers et les plus performants sur la durée.

7.3.1 — Seuils de points

Les seuils suivants s'appliquent :

- **Grade 3** : à partir de **300 points champions (pts CH)**,
- **Grade 4** : à partir de **400 points champions (pts CH)**,
- **Grade 5** : à partir de **450 points champions (pts CH)**.

Tous les points champions obtenus depuis le début de la carrière en DCF (CUP, Open, Finale) sont **cumulés** pour atteindre ces seuils, selon le système défini au **Chapitre 6 — Les points**.

7.3.2 — Conditions complémentaires

Pour chacun de ces grades :

- les points CH sont calculés selon les mêmes règles que pour les Grades 1 et 2 (BIS, RA, RE, selon les conditions précisées au Chapitre 6),
- les compétitions retenues pour valider les points doivent être des événements **officiels DCF** (CUP, Open, Finale) organisés selon le règlement en vigueur,
- la **réussite du TC** (cf. Chapitre 8) est **obligatoire** pour que le grade soit **certifié officiellement**, conformément au §7.2.3.

Il n'est pas imposé de nombre minimum de BIS pour les Grades 3, 4 et 5 au-delà de ce qui est naturellement requis pour atteindre les seuils de points : c'est principalement la **quantité de points** et la **régularité des résultats** qui permettent d'accéder à ces niveaux.

7.4 — Conservation des points et des grades

- Tous les **points classiques, points champions (pts CH)**, obtenus sont **conservés à vie** pour le chien concerné, sauf décision disciplinaire exceptionnelle de la Fédération.
- Un **grade validé** (Champion, Grand Champion, Grades 3, 4, 5) est **définitif** :
 - le binôme conserve son titre même si ses performances ultérieures sont moins bonnes,
 - il continue à concourir dans les mêmes conditions que les autres concurrents.

En cas de modification majeure du règlement des grades, la Fédération précisera les **règles de transition** pour les grades déjà acquis.